

BUSSAC Info



N°95 - Mai • Juin • Juillet • Août 2006

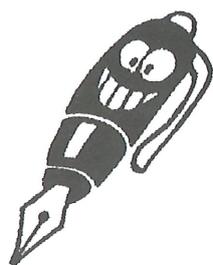


<p align="center"><u>PIZZA FLAMME</u> <i>Pizza au feu de bois</i> <u>A BUSSAC</u> (place des chaumes) <u>JEUDI de 17h à 20h</u></p> <p>Programme à retirer au camion Passez vos commandes au : 06 09 81 78 77</p>	<p align="center"><u>VIVAL</u> Alimentation, tabac, presse, Point chaud, et photos Sophie et Frédo COURBARON 05 46 92.56.16 Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : de 7h30 à 19h30 sans interruption Dimanche et jours fériés 8h – 13h</p>	<p align="center"><u>FROMAGERIE JACQUES</u> Marchés Saintes- Saint Jean Jonzac Plateaux sur commande 05 46 74 09 57 06 87 83 64 91</p>
<p align="center"><u>INFIRMIERE</u> Mme Maryline VIEUILLE 44, chemin des Chagnauds 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 93 07 74</p>	<p align="center"><u>PLOMBERIE CHAUFFAGE</u> <u>COUVERTURE</u> <u>ZINGUERIE DEPANNAGE</u> Frédéric GELICUS ARTISAN Les Mailleaux 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 50 65</p>	<p align="center"><u>SCIERIE</u> <u>BRUNETEAU</u> Vente de bois de Charpente Sciage à l'heure 150, route de Beauchail 17100 BUSSAC sur CHARENTE Portable 06 63 27 99 22 ou 05 46 93 43 98</p>
<p align="center"><u>BRUNET</u> <u>IMMOBILIER</u> <i>Toutes transactions</i> <i>immobilières</i> Christian MENAUD agent commercial <i>Tél. 05 46 93 55 25</i> <i>port. 06 72 17 55 68</i></p>	<p align="center"><u>COIFFURE à DOMICILE</u> DORIANE 06 61 74 89 75 Sauf le Mercredi après-midi Et le samedi</p>	<p align="center"><u>FROMAGERIE FINE</u> Sandrine et Régis MOREAU 35, chemin des Motillons 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 53 38 E.Mail : sandrefrom@aol.com</p>
<p align="center"><u>ARTISAN PLOMBIER</u> <u>CHAUFFAGISTE-</u> <u>ZINGUERIE-COUVERTURE</u> Emmanuel PATROULLAULT 5 chemin des bacheliers 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 98 13 49</p>	<p align="center"><u>PIANO</u> <u>ACCORDEON</u> <u>ORGUE</u> Véronique GAUDIN Professeur de musique 9c, route de Beauchail 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p>	<p align="center"><u>COIFFURE MIXTE</u> Mme PLANET Françoise 148, route du Val de Charente 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 26 62 avec ou sans rendez-vous.</p>
<p align="center"><u>CAFE – BAR</u> MONGET Thierry BUSSAC sur CHARENTE 05 46 93 65 70 Fermé le lundi ouverture 8h15 jeux vidéo –Flipper – Baby foot Vente de cartes de pêche</p>	<p align="center"><u>INFIRMIER LIBERAL</u> Thierry THIBAudeau 1, allée des Chaumes BUSSAC sur CHARENTE 05 46 93 44 00</p>	<p align="center"><u>ENTREPRISE DE</u> <u>PEINTURE</u> MARQUISAUD Père et Fils _11, chemin de la Grand'Porte 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 92 06 65</p>

GARAGE - STATION SERVICE
DOMINIQUE PEROCHAIN
Réparation mécanique toutes marques
155, route du Val de Charente
Tél / Fax 05 46 74 41 12

PONEY – CLUB « Le fer à cheval »
Cours, stages, promenades..
8 chemin des motillons
Tél : 05 46 93 44 37
Port :06 09 39 58 65

SOMMAIRE



BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 95
Mai- Juin- Juillet
Août 2006

Responsable de la publication :
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :
Françoise Durand.

Comité de rédaction :
C. Dourthe, F. Durand,
J-Luc Marchais, L. Meyze,
D. Pubert, S.Bariteau
M.C. Allinand, M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

- 2 Petites annonces - Dates à retenir -
- 3 Editorial

Informations municipales

- 4 Conseil municipal du 29 mai 2006
- 5 Conseil municipal du 26 juin 2006

Informations locales

- 6 Etat civil
- 7 Vie paroissiale
- 8 Tri sélectif et infos diverses
- 9 CDC info
- 10 Ca s'est passé à Bussac
- 17 Le point sur les travaux
- 21 CCAS
- 22 Nouvelles de l'école

Foyer rural

- 30 Mot du Président
- 31 Activités des sections
- 37 Revue de presse

En couverture - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand-Porte, Port berteau.

Au dos - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'assomption, bordure de Charente à la grave, les moutons du Paviot., sentier des trois moulins , fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet.

MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE - 139, route du Val de Charente

17100 Bussac sur Charente - Tél. : 05 46 93 11 11 Fax : 05 46 93 92 32

e-mail : mairie@bussac-sur-charente.com

Ouverture au public : le lundi de 9h à 12h et de 17h à 18h

Du mardi au vendredi de 14h à 18h

Dates à retenir...

21/09/06:

AG du foyer rural

14/10/06:

Repas fruits de mer de la GV

11/11/06:

Repas des Aînés

09/12/06:

Soirée lecture 20h30

16/12/06:

Arbre de Noël

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

22 AVRIL 2007

06 MAI 2007

.....

ELECTIONS LEGISLATIVES

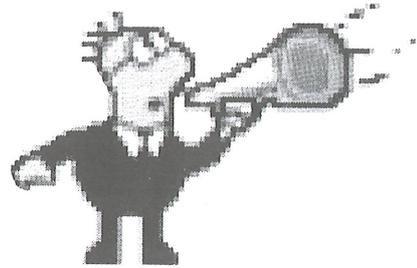
10 JUIN 2007

17 JUIN 2007

L'association T'CAP procédera à un ramassage de vêtements et chaussures dans la semaine du 1er au 6 octobre 2006.

Merci de déposer vos sacs (de préférence poubelle en plastique) dans la cour de la mairie

Petites annonces...



La section informatique redémarre !

Toutes les personnes intéressées pour y participer voudront bien se faire connaître en Mairie.

Que vous soyez un pratiquant débutant ou confirmé n'hésitez pas à vous joindre à ces séances qui seront à nouveau animées cette année par Jean-Marie Pelleteau.

Jeune fille sérieuse se propose de garder des enfants, soirs et week-end.

Tél:05.46.93.34.22

A l'automne, Des travaux pour la pose d'une conduite d'eau vont débuter sur la commune. L'entreprise chargée de leur réalisation peut mettre à disposition de ceux qui le souhaitent du remblais.

Contactez Jean-Luc Marchais
Maire Adjoint

Vente d'huîtres

Marennes-Oléron

chaque Dimanche matin place
des chaumes

Editorial

Comment vivre en bonne harmonie ?

La prévention de la délinquance est l'affaire de chacun d'entre nous !

La Communauté de Communes du Pays Santon s'est dotée il y a quelques mois d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

Présidé par la Présidente de la Communauté, Mme Schmitt, cette instance réunit l'ensemble des professionnels et élus qui sont concernés par la sécurité des citoyens, et/ou qui exercent des responsabilités dans ce domaine.

Deux actions prioritaires ont été décidées lors de l'assemblée générale du 22 juin :

1) mieux informer la population sur le rôle des forces de police en ville et de gendarmerie en zone rurale et rappeler comment donner l'alerte en composant le 17 ; insister sur le fait que chaque personne est acteur de la prévention (porter plainte lors d'une agression et/ou d'un vol doit être systématique pour ne pas laisser penser que tout est possible...témoigner si besoin de ce que nous avons vu...à la demande des autorités)

2) aider les parents à éduquer leurs enfants et les accompagner lorsqu'ils rencontrent des difficultés à un moment ou à un autre de leur vie : aborder les problèmes avec les enseignants lorsque c'est nécessaire, avec les travailleurs sociaux, indiquer par exemple des associations de prévention (capado, l'école des parents, synergie 17, etc...)

La situation est stable à Bussac mais certains comportements (qui ne concernent pas uniquement les Bussacais) portent atteinte à la qualité de la vie collective : la vitesse des automobilistes et des motards, sur la D114 mais aussi dans les villages, est dénoncée par de nombreux administrés...Le bruit de certaines mobylettes dont l'échappement est à l'évidence anormalement libre, de jour comme de nuit, est insupportable...comme celui des engins de bricolage et/ou de jardinage à certaines heures et le dimanche après-midi....

D'autres attitudes nuisent aux biens de notre village: je veux parler des dégradations commises sur les bâtiments publics (tags), à l'entrée de l'école (la haie a été détruite, le grillage de protection a été détruit à plusieurs reprises...), ou sur des biens privés. Les conflits de voisinage témoignent parfois d'une telle intolérance...

Les élus sont conscients et informés des soucis que vous rencontrez dans la vie quotidienne face à des comportements inacceptables qui sont le fait d'une minorité.

Comme je l'ai toujours dit, le Maire porte plainte chaque fois qu'il est nécessaire de le faire dans l'intérêt de la commune, et vous invite à faire de même si vous êtes victime d'un fait délictueux.

Rappelons nous que seules des preuves apportées par les autorités de police et/ou de gendarmerie permettent de confondre les auteurs des méfaits et faisons leur confiance...

Comme l'exemple vient des aînés, montrons à nos enfants que les valeurs de respect, de convivialité et de tolérance ont encore une signification dans notre commune et au-delà dans notre vie personnelle et au sein de la collectivité.

Le Maire
Christophe DOURTHE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2006
--

1- Décisions modificatives.*SDEER : écriture d'ordre budgétaire.*

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu pour l'opération d'ordre budgétaire liée à l'intervention du SDEER de procéder à l'écriture suivante :

D. C/21534 = 20 743,78 €

R. C/16876 = 20 743,78 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

Inscription de crédits.

Le Maire informe le Conseil municipal du changement de locataires dans le logement sis au 15 Impasse des Ecoles. La restitution de la caution à ceux qui partent et l'encaissement de celle due par ceux qui arrivent rend nécessaire l'inscription des crédits de la manière suivante :

D. C/165 = 410 €

R. C165 = 410 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

2- Fixation du Loyer du logement sis 15 Impasse des Ecoles.

Le Maire informe le Conseil municipal que, renseignements pris auprès des services concernés, le logement sis au 15 Impasse des Ecoles étant vacant depuis 2 mois, le propriétaire peut fixer librement le montant du loyer. Le loyer précédent était de 407 €. Le Conseil municipal décide donc de fixer le coût du loyer à 410 € à compter du 01/06/2006.

3- Legs Couprie.

Le Maire invite le Conseil municipal, conformément aux dispositions du testament de M. Jean COUPRIE, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 2006, des arrérages du legs de 3 811,23 € fait par le susnommé à la Commune. Le Conseil municipal, après examen du dit testament, désigne à l'unanimité Mademoiselle Nadège TEISSEIRE née le 13 juin 1987 à SAINTES, pour recevoir le dit legs.

4- Création d'une servitude de cour commune.

Le Maire informe le Conseil municipal que M. et Mme GUYON domiciliés 28 Chemin des Grands Champs ont sollicité la Commune pour acquérir une partie d'une parcelle communale. Cette parcelle pouvant être utilisée comme chemin piétonnier dans l'avenir, le Conseil municipal propose donc la création d'une servitude de cour commune sur la parcelle cadastrée AK 924 au profit du lot n°23 du lotissement. Il explique qu'il convient de créer une annexe au règlement du lotissement car la 3^{ème} tranche a moins de 10 ans. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

5- SDEER : convention et décompte travaux «Effacement aux Guilloteaux».

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER pour les travaux relatifs à l'effacement aux Guilloteaux. Que ce soit pour les travaux de génie civil Telecom ou pour les travaux neufs d'éclairage public liés à ce programme, la Commune remboursera sa contribution en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à la signer.

6- SDEER : convention et décompte travaux «Effacement RD 114».

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER pour les travaux relatifs à l'effacement sur la RD 114. Que ce soit pour les travaux de génie civil Telecom ou pour les travaux neufs d'éclairage public liés à ce programme, la Commune remboursera sa contribution en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à la signer.

7- Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires allouée à la secrétaire de mairie.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la secrétaire de Mairie bénéficie depuis quelques années d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires, ainsi calculée :

$$2100 \text{ €} \times 33 = 1\,980,00 \text{ €}$$

Le Conseil municipal accepte le versement de cette indemnité.

8- Enfouissement des réseaux : demande de subvention auprès du Conseil Général pour la tranche «Le Pontreau».

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune a déposé, par délibération en date du 27 février 2006, auprès du SDEER et de France Telecom une demande d'enfouissement des réseaux au lieu-dit «Le Pontreau» puisque des travaux d'aménagement de sécurité vont y être réalisés. Au vu du devis, le Conseil municipal sollicite du Conseil Général une aide financière au taux le plus élevé au titre du fonds de revitalisation des petites communes rurales. Le Conseil municipal sollicite également une dérogation autorisant le démarrage des travaux avant l'obtention de l'arrêté attributif.

9- Enfouissement des réseaux : demande de subvention auprès du Conseil Général pour la tranche «Les Guilloteaux».

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune a déposé auprès du SDEER et France Telecom une demande d'enfouissement des réseaux aux Guilloteaux. Après examen du devis, le Conseil municipal sollicite du Conseil Général une aide financière au taux le plus élevé dans le cadre du fonds de revitalisation des petites communes.

10- Acquisition de parcelles appartenant à M. et Mme RAVAND Michel.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 12 septembre 2005 décidant de l'acquisition de parcelles appartenant à M. et Mme RAVAND Michel. Or, il convient de faire un nouveau récapitulatif des parcelles car 3 d'entre elles avaient été oubliées.

Voici le détail de l'acquisition :

AB 70 pour 2a64

AB 71 pour 3a45

AB 72 pour 0a14

AB 73 pour 23a89
 AB 74 pour 0a22
 AB 75 pour 17a65
 AB 338 pour 5a46
 AB 340 pour 0a80
 AB 396 pour 5a30
 AB 500 pour 27a68

La superficie totale sera donc de 87a23ca pour un coût de 104 676 € (12€/m²). Le Conseil municipal accepte cette acquisition ainsi que le prix proposé et autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches et à signer l'acte à intervenir. La présente délibération annule et remplace celle du 12 septembre 2005.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2006

1- Décisions modificatives.

Vote de crédits supplémentaires à l'opération travaux de voirie.

Le Maire informe le Conseil municipal que les travaux de réfection des courts de tennis ont été décidés après le vote du budget et nécessitent donc l'inscription de crédits supplémentaires à l'opération «Travaux de Voirie». Il propose l'inscription de la manière suivante :

C/2315-176 = + 1 500 €

C/2313-177 = - 1 500 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

Inscription de crédits.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 13/04/2006 décidant de l'acquisition des biens appartenant à Madame BERTHELOT. Afin de prévoir l'inscription de cette opération par une décision modificative, le Conseil municipal décide d'inscrire les dépenses et les recettes de la manière suivante :

R. C/1641 = + 340 000 €

D. C21318-178 = + 340 000 €

2- Acquisition d'un bien immobilier : demande de prêt auprès de la Caisse d'Epargne.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des conditions de prêts :

DECIDE

Article 1 : Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes, un emprunt de la somme de 340 000 Euros au taux de l'EURIBOR (moyenne mensuelle) et dont le remboursement s'effectuera en 20 ans par échéance trimestrielle.

Article 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat et à intervenir pour régler les conditions du prêt.

3- Aménagement d'une salle d'Associations Sportives : demande de DGE.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que, en concertation avec le Foyer Rural, la Commune a décidé de prévoir la réhabilitation de la Salle des Associations Sportives et sa mise en conformité au titre de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Le Conseil municipal décide donc d'inscrire l'opération au budget et sollicite une aide financière de l'Etat au titre de la DGE, au taux le plus élevé soit 40%, dans le cadre de la rubrique «Patrimoine». Celle-ci stipule que seront éligibles les travaux de restauration et réhabilitation des structures sportives, de loisirs et patrimoniales communales. Le Maire fait savoir que le coût H.T s'élève à 82 000 €. Il

propose que le Conseil municipal sollicite également l'aide du Conseil Général et du Conseil régional. Le Conseil municipal accepte ces propositions.

4- Aménagement d'une salle d'Associations Sportives : demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en concertation avec le Foyer rural, la Commune a décidé de prévoir la réhabilitation de la salle des Associations Sportives et sa mise en conformité au titre de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Le Conseil municipal décide de solliciter une aide financière auprès du Conseil Général, au taux le plus élevé (25% + 10% dans le cadre de l'OPAH), au titre de la revitalisation des petites communes. Le Maire fait savoir que le coût H.T s'élève à 82 000 €.

5- Aménagement d'une salle d'Associations Sportives : demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du Contrat de Territoire :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en concertation avec le Foyer Rural, la Commune a décidé de prévoir la réhabilitation de la salle des Associations Sportives et sa mise en conformité au titre de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Le Conseil municipal décide de solliciter une aide financière auprès de la Région dans le cadre du Contrat de Territoire, via le Syndicat de Pays Saintonge Romane. Le Maire fait savoir que le coût HT s'élève à 82 000 €.

6- SDEER : convention et décompte de travaux liés au remplacement de projecteurs au terrain de boules.

Le Maire présente au Conseil municipal la convention passée entre la Commune et le SDEER pour les travaux relatifs au remplacement de huit projecteurs au terrain de boules. La Commune remboursera sa contribution en 5 annuités. Le Conseil municipal accepte les termes de la dite convention et autorise le Maire à la signer.

7- Aide financière de la Coop Atlantique : soutien 2006 Actions culturelles en milieu rural.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la Coop Atlantique a de nouveau proposé une aide financière pour soutenir les actions culturelles en milieu rural, pour l'année 2006, à hauteur de 1 000 €. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat et adresse tous ses remerciements pour cette aide.

Etat civil



Naissances

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Léana AUTONES née le 7 mai 2006, fille de M. AUTONES Thierry et Mme LABATUT Mélinda, 20 Chemin du Bois Perrin.
- Rémy DANIAUD né le 29 mai 2006, fils de M. et Mme DANIAUD Yves, 140 Route de Beauchail.
- Bastien TOUCHARD né le 8 juin 2006, fils de M. et Mme TOUCHARD Fabien, 136 Route du Val de Charente.
- Lucas KAESER né le 18 juillet 2006, fils de M. et Mme KAESER Daniel, 38B Chemin des Pins
- Nathan PATROUILLAULT né le 24 août 2006, fils de M. et Mme Olivier PATROUILLAULT, 14 Chemin de la Grand'Porte

Mariage

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Sybille CAILLAUD et Olivier GAUDRY qui se sont unis le 23 juin 2006.
- Sonia BERNABEL et Loïc BONHOMME qui se sont unis le 24 juin 2006.
- Delphine BOURIGEAUD et Julien BOUTON qui se sont unis le 1^{er} juillet 2006.
- Alain DESTREGUIL et Danielle GABET qui se sont unis le 26 août 2006.
- Cindy VIAUD et Jérôme JAGUENAUD qui se sont unis le 2 septembre 2006.

Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Mme MAÎTRE Janine veuve MOÏSON décédée le 3 août 2006 à BUSSAC SUR CHARENTE

Décès hors Commune

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Mme Yvette CHENUAUD née MERZERAUD

LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Mel : bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr

Tél : 05.49.00.24.12

Fax : 05.49.00.24.50

Courrier : Bureau du Service National de Poitiers

Quartier Aboville

BP 647

86023 POITIERS CEDEX



Vie Paroissiale

C'est avec beaucoup de bonheur et de joie que la communauté catholique paroissiale se retrouve le dimanche et les jours de fête. Cependant les paroissiens pratiquants sont peu nombreux à se retrouver tous les dimanches et ils sont heureux de partager certains jours de fête comme la bénédiction des rameaux où l'église de Bussac est toujours pleine ou le récent 15 août, suivi d'un pique-nique très convivial.

Mais il est bon de donner quelques informations complémentaires à nos lecteurs.

Le secteur pastoral de Saintes-est regroupe, outre Notre Dame de l'Assomption de Bussac, les paroisses de Saint Pallais et l'Abbatiale de Notre Dame à Saintes, Saint Vivien à Fontcouverte, Saint Vaize à Saint-Vaize, Saint Front à La Chapelle des Pots et Saint Pierre à Chaniers.

Les responsables sont les Pères Gérard Boudaud et Camille qui demeurent au presbytère 13 Rue Saint-Pallais à Saintes (☎ 05.46.92.07.21 et fax : 05.46.92.51.24). Des permanences y sont assurées du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

La messe est assurée tous les dimanches à l'Abbaye aux Dames à 10h30. De plus, à 9h15, des messes sont assurées :

- à Fontcouverte, le premier dimanche du mois,
- à Bussac, le deuxième,
- à Saint-Vaize, le troisième.

En outre, à Chaniers, se déroule une messe tous les samedis soirs à 18h30, excepté la veille du cinquième dimanche du mois s'il existe.

Les cours de catéchisme sont dispensés tous les mercredis à 17h45, salle du catéchisme, à côté de l'église de Bussac. Les inscriptions sont à effectuer auprès du presbytère de Saint Pallais dont les coordonnées sont rappelées ci-dessus.

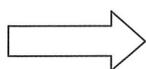
En ce qui concerne les familles en deuil, les prêtres et une équipe de laïcs peuvent les accompagner (à Bussac, M. Jackie Pouponnot).

S'agissant des baptêmes et mariages, il y a lieu de contacter le presbytère de Saint Pallais.

Le conseil pastoral souhaite bienvenue aux nouveaux Bussacaises et Bussacais et souhaite ardemment que notre belle église, bien entretenue par la Commune et la communauté, accueille des fidèles encore plus nombreux pour partager ensemble la quête ou l'affirmation de la Foi.

*Pour la communauté,
Pierre-Philippe Feyzeau*

Tri sélectif.



Les boîtes d'œuf en cartons se recyclent mais pas celles en plastiques

Récapitulatif pour septembre, octobre, novembre, décembre 2006

<u>Emballages recyclables</u> Bouteille plastique, boîte métallique, brique, cartonnelle, bouteille d'huile	<u>Verre</u> Bouteille, bocaux, pots en verre	<u>Papiers</u> Journaux, magazines, prospectus
.....	7 septembre
14 septembre	21 septembre
28 septembre	5 octobre
12 octobre	19 octobre
26 octobre	9 novembre
16 novembre	23 novembre
30 novembre	7 décembre
14 décembre	21 décembre
28 décembre	4 janvier

! Attention : Pas de collecte jeudi 2 novembre.

Il est interdit de déposer des ordures, sacs, cartons, aux points d'apport volontaire des chaumes et place d'Oron la ville.

Pensez à sortir vos contenants le lundi soir après 19 h00

Rappel : Ramassage des encombrants à domicile sur demande. Prendre rendez-vous au 05.46.98.07.19.

Les personnes qui souhaitent disposer de caissettes jaunes et bleues peuvent venir les retirer en mairie.

Des sacs plastiques jaunes (emballages recyclables) sont aussi à votre disposition.

.....

La Commission Communication de la Communauté de Communes s'interroge sur la distribution du journal « l'esprit d'agglomération »

Merci de retourner le coupon réponse à la mairie si vous ne recevez pas ce journal communautaire.

✂.....✂.....✂.....✂.....✂.....✂.....✂.....✂.....

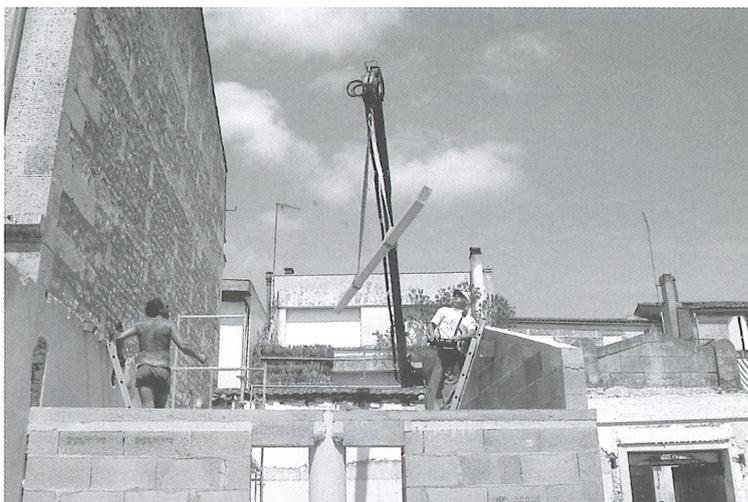
Je ne reçois pas l'Esprit d'agglomération

Un autocollant « Pas de publicité » est collé sur ma boîte aux lettres oui non

C D C INFO...

Plus que 4 mois pour profiter de l'OPAH !

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, déjà prolongée de deux années supplémentaires, s'achève fin 2006. Il vous reste 4 mois pour bénéficier du dispositif.



L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, est désormais une action bien connue des habitants. Afin de développer l'offre locative, de lutter contre la vacance et la vétusté de l'habitat, la Communauté de Communes du Pays Santon s'est en effet associée en 2001 à l'Etat et à l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat. De cette entente est née un dispositif d'aides dénommé OPAH.

Ce programme permet aux propriétaires, bailleurs ou occupants, désireux de rénover leur logement de bénéficier d'aides financières pour leurs travaux. Le montant des subventions varie en fonction de la spécificité des logements et des ressources des propriétaires occupants (il faut pour cela vous munir de votre avis d'imposition 2004). Initialement programmée jusqu'en décembre 2004, l'OPAH a été reconduite jusqu'à la fin de l'année 2006 pour permettre de prolonger un dispositif désormais reconnu et apprécié des propriétaires. Pendant quatre mois encore, il vous est donc possible de déposer un dossier auprès de la Communauté de Communes du Pays Santon. Vous aurez alors trois ans pour réaliser vos travaux. Après, il sera trop tard !

Pour connaître les conditions d'obtention des aides, il suffit de se rendre à la Maison de l'Habitat, au 29 bis rue Alsace Lorraine, à Saintes lors des permanences qui ont lieu le mardi toute la journée et le mercredi matin. Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter Sophie Chenal au 05 46 94 54 05 à la maison de l'habitat ou vous rendre au Salon de l'Habitat organisé du 29 septembre au 1^{er} octobre, hall Mendés France à Saintes.

Animations Vacances de la Toussaint

A Saintes et Bussac-sur-Charente, les Animations Vacances sont le rendez-vous privilégié des enfants et des adolescents.

Du 30 octobre au 3 novembre, la Communauté de Communes du Pays Charente et Saintes vous proposent une

nouvelle édition des Animations Vacances. Tous les après-midi, les enfants pourront s'initier à des activités ludiques, artistiques et sportives. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre dans votre mairie à partir du 20 octobre

Ca s'est passé à Bussac...

FETE DE L'ETE le 17 juin lors d'une belle et chaude soirée bussacaïse.



Un public attentif écoute les progrès de nos fidèles musiciens, présents chaque année !



Là, ça bouge pas mal ! et Virginie a terminé la voix cassée.



Les bénévoles du Foyer Rural en plein travail...

Un grand merci au DJ, à Mr Bruneteau pour le don de bois, au Foyer Rural, aux employés communaux et à toutes les personnes qui ont proposé leur aide pour que cette soirée soit une réussite.

Certains sont plus courageux que d'autres pour la danse, mais tous semblent bien s'amuser !



Vingtième anniversaire de l'ADMS (Association pour le Développement Musical en Saintonge).

Le lundi 15 mai en fin d'après midi, la classe de saxophone de l'ADMS sous la direction de Manuel Audigé donnait une représentation dans la salle municipale de Bussac sur Charente.

Les jeunes et moins jeunes musiciens sont montés sur scène pour interpréter un répertoire très varié allant du classique au jazz en passant par la variété.

Ce petit concert a été suivi par un public attentif.

Les participants et le public se sont retrouvés après le spectacle autour du traditionnel verre de l'amitié offert par la Municipalité.



Spectacle de danse



« *Silence on bulle* » le nouveau spectacle de danse créé par Gaële de la Taste était présenté en avant première à la salle municipale le dimanche 21 mai.

Le public a été conquis par la chorégraphie pleine de poésie et la maîtrise des quatre danseuses. Le tableau final joué avec des enfants était un vrai moment de bonheur.

Souhaitons que ce spectacle connaisse le succès et donne envie à de futurs jeunes talents d'aller vers la danse contemporaine.



Lorsque Mère et Maire ne font qu'une... !!

C'est avec beaucoup d'émotion que Danièle Pubert, Maire-Adjoint de notre commune a eu, grâce au privilège dû à sa fonction, le bonheur de marier.....sa propre fille !

De plus , dans le rôle du secrétaire, officiait le Maire-Adjoint de La Chapelle des Pots, qui n'était autre que.....le père du futur marié !!

Un mariage donc, peu ordinaire, où la mère mariait sa fille et le père son fils !

Chacun leur tour, ayant revêtu leur écharpe tricolore, ils firent un discours, beaucoup moins conventionnel que d'habitude, ...et chargé d'émotion. Ils n'en oublièrent pas moins de rappeler à leurs enfants le rôle des futurs époux devant cet engagement qu'est le mariage, et les deux « Oui » qui clôturèrent cette cérémonie eurent certainement dans leur cœur une résonance bien particulière....

Bussac Info adresse ses meilleurs voeux de bonheur aux jeunes mariés !!



Joli concert de musique de chambre donné ce jeudi soir dans la belle église de Bussac sur Charente par l'ensemble « Double barre »

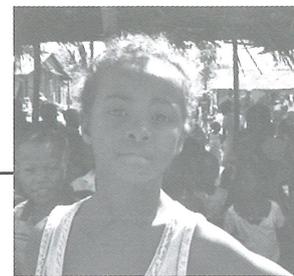
Les absents ont eu tort de ne pas se déplacer à l'église de l'assomption car Hélène (alto) et Julien Barre (violoncelle) auxquels cette année s'est joint la violoniste Marion Landreau nous ont proposé un intéressant voyage musical : à la fois dans le temps, avec, dans la première partie, des extraits de musique de chambre du XVIII ème siècle à nos jours, mais aussi à travers l'Europe par la musique traditionnelle.

C'est d'ailleurs dans cette deuxième partie que tout le talent, la jeunesse et le plaisir de jouer de cet ensemble surent le mieux transparaître ; ainsi ils nous ont fait partager leur enthousiasme dans un répertoire alliant virtuosité (certaines pièces tsiganes) et lyrisme (chants traditionnels irlandais)

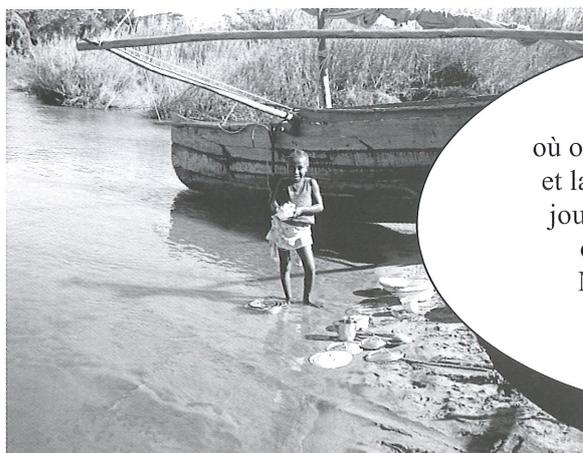
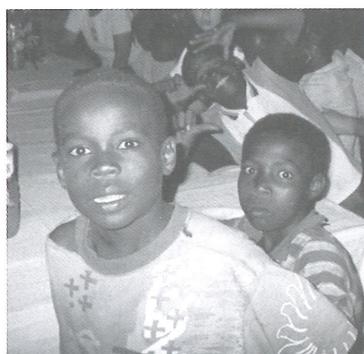
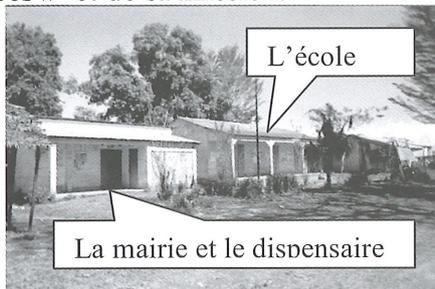
Les spectateurs ont constaté les progrès réalisés par ces musiciens depuis le concert de l'an dernier, fruit du travail réalisé tout au long de l'année dans leurs cours respectifs.

Merci donc à ce jeune ensemble qui a apprécié la qualité du son des instruments dans cette église (grâce au plafond en bois) et à l'année prochaine !

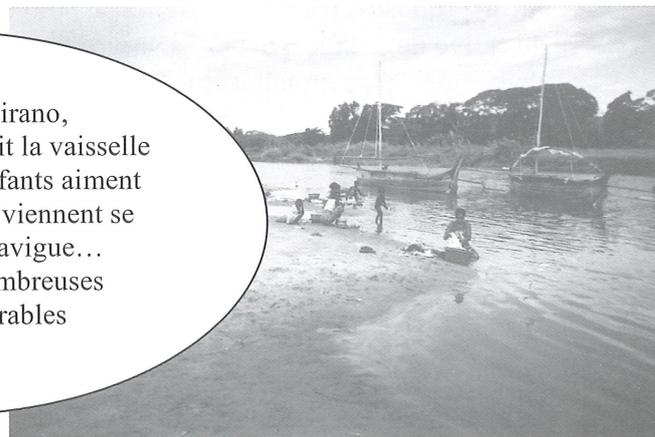
Que font les ados pendant les vacances ?



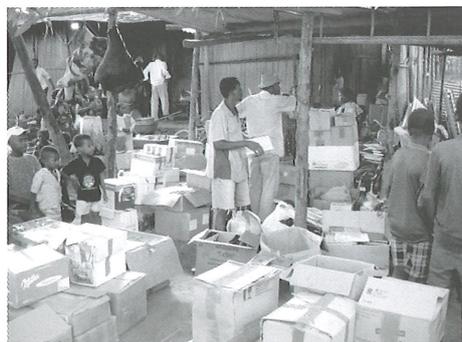
Maxime, 17 ans, Bussacais, est parti avec un groupe de jeunes bénévoles aider la population d'Ankatafa, village au nord-ouest de Madagascar. Pendant deux semaines et après deux années de préparation, ils sont allés construire des fours et des paraboles solaires et surtout distribuer à la population si démunie, les dons collectés et notamment ceux des bussacais, tels que des vêtements, des fournitures scolaires, de l'outillage et même une superbe 4L aménagée en ambulance. Voici un aperçu de « ses vacances » et de sa mission.



Le fleuve Sambirano, où on se lave, où on fait la vaisselle et la lessive, où les enfants aiment jouer, où les animaux viennent se désaltérer, où on navigue... Mais peuplé de nombreuses bestioles indésirables



Mission accomplie : les fours solaires sont prêts et tout le matériel a été distribué. MERCI A VOUS TOUS



Rallye de Saintonge : Une conseillère municipale régionale de l'étape.

Sylviane Bariteau a participé pour la première fois à un rallye automobile et le rallye de Saintonge paraissait tout désigné pour cette première expérience.

L'histoire remonte à Noël 2002 quand son beau-frère, pilote confirmé, lui offre un cadeau un peu particulier : une participation en tant que copilote au rallye local.

Sylviane n'a pas hésité longtemps pour se lancer dans l'aventure, et même si elle a dû attendre quelques années, l'édition 2006 lui a permis d'assouvir sa passion pour la course.

Faisant entière confiance en son pilote, elle a rempli sa mission de navigatrice avec talent. Il faut dire qu'elle n'avait rien laissé au hasard en effectuant un stage de navigateur et en profitant des reconnaissances pour mettre à profit les conseils reçus.

Elle reconnaît avoir vécu une expérience très forte et ressenti des sensations uniques.

En tant que régionale de l'étape, issue d'une vieille famille bussacaise particulièrement appréciée, elle a reçu un accueil très chaleureux de la part du public qui l'a beaucoup touché. Son mari et ses trois fils étaient ses premiers supporters et dans la première spéciale son père avait trouvé une place de choix pour venir l'applaudir.

Son pilote étant très satisfait de sa prestation lui a proposé de l'accompagner à nouveau au rallye de Vendée, affaire à suivre...

Avec un classement plus qu'honorable, troisième de classe et dix huitième temps scratch, il est évident qu'elle ne va pas s'arrêter là.



Une chorale à Bussac ?

La commune se voit offrir l'opportunité d'accueillir une chorale en ses murs. Elisabeth Lapiere, maîtrise de musicologie et chef de chœur à St Georges des Coteaux et à Royan, souhaite en effet créer une nouvelle chorale sur un répertoire un peu différent de celui qu'elle dirige d'habitude, et est venue proposer ses services à notre commune. Cette chorale serait ouverte à tous. Inutile de savoir lire les notes. Aucune connaissance spéciale n'est nécessaire. Répertoire : Renaissance, Baroque, Classique ou Romantique.

Au programme : Tallis, Mc ley, Claude Le Jeune, Goudimel, avec une découverte des psaumes de la Réforme : Niveau de difficulté : Facile

Les répétitions auront lieu un soir par semaine pendant 2h ou 2h30.

Renseignements :06.10.01.37.53 ou à la Mairie.

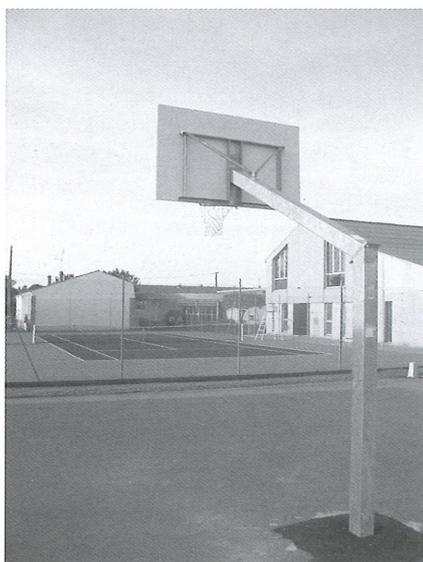
Le point sur les travaux ...

Aménagements

Après les aménagements de sécurité réalisés l'an dernier au niveau du parking d'Oron la Ville, les installations sportives ont été revues cette année .

Avant la création d'un Club House à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque, le sol des terrains de tennis a été confié à une entreprise spécialisée pour une rénovation complète rendue nécessaire suite au vieillissement du revêtement. Les pratiquants réguliers ont remarqué la différence et apprécient de retrouver des cours de qualité.

Sur l'espace du fronton, un panneau de basket a été installé pour permettre à tous et en particulier aux jeunes, de venir en profiter



Chemins

Les programmes des deux années précédentes n'ayant pas pu être réalisés pour des raisons de météo défavorable, cette année la commune de Bussac a investi 8000 euros dans le programme de point à temps automatique sur les chemins communaux. Cette opération consiste à effectuer un gravillonnage sur certaines parties des chemins dégradés.

A l'automne, le programme de gravillonnage 2006 sera réalisé.

Pour améliorer la visibilité et la sécurité dans certains secteurs, un élagage des haies a été entrepris, en particulier dans le secteur de La Tournerie. Les finitions ont été assurées par Jean-Louis Faveau et le résultat est de très bonne qualité.

Sur d'autres secteurs, un passage en automne sera sans doute utile.



Route départementale 114

Tous les usagers ont pu constater avec satisfaction qu'enfin le revêtement de la route départementale a été refait à neuf. Il y en avait besoin.

Reste à espérer que cela ne donne pas l'idée d'augmenter les vitesses dans et hors du bourg.

La mise en place de la bande blanche continue entre Bussac et Saintes doit être revue. Affaire à suivre...

Rochefollet

Lors des fortes pluies, la quantité d'eau qui arrive au village de Rochefollet est considérable.

Des travaux de busage avaient été réalisés il y a quelques années mais leur prolongement jusqu'au ruisseau était devenu indispensable pour éviter que l'eau ne pénètre dans la propriété du moulin qui sera prochainement habité.



Le Pontreau

Des travaux d'aménagement vont être entrepris sur la Route Départementale 114 au lieu dit le Pontreau. La route va être déviée pour réduire la vitesse des véhicules et permettre la création de deux arrêts de bus. Début juillet l'entreprise Rivet a procédé à la mise en souterrain des réseaux dans ce secteur et à la préparation de la mise en place des nouveaux points d'éclairage public pour cette zone. Si tout va bien les travaux pourraient être terminés avant la fin de l'année.



Jeux de la cour d'école

Les vacances scolaires sont toujours propices aux aménagements et aux travaux à l'école. Cette année, les employés communaux ont procédé à l'installation d'éléments amortissants composés de dalles en caoutchouc sur l'aire de jeux des petits en remplacement des cailloux. Nous espérons que ces travaux d'un coût élevé apporteront satisfaction aux utilisateurs. Le bac à sable quant à lui a été supprimé. Ses fondations étaient fortement dégradées et menaçaient la sécurité des élèves.

Afin de répondre au mieux aux nombreuses questions qui peuvent se poser dans le domaine de l'urbanisme, nous souhaitons ouvrir une nouvelle rubrique consacrée à ce sujet et au droit des sols, suite à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme en août 2005

DIVISION DU TERRITOIRE EN ZONES :

Le territoire couvert par le PLU est divisé en zones délimitées sur le plan de zonage et dont la destination est définie dans le présent règlement.

Zone U : zone urbaine équipée ou appelée à l'être à terme par la commune.

Zone AU : zone non urbanisée et non ou insuffisamment équipée ; destinée à l'extension de la zone urbaine sous forme d'opérations organisées ou de constructions compatibles avec un aménagement cohérent de la zone.

Zone 1AU : zone naturelle de la commune non équipée, destinée à être ouverte à l'urbanisation ; les voies publiques et les réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement existant à la périphérie immédiate de cette zone n'ayant pas une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter dans l'ensemble de cette zone, son ouverture à l'urbanisation est subordonnée à une modification du Plan Local d'Urbanisme.

Zone A : zone agricole comprenant 2 secteurs particuliers :

- **Ai**, correspondant à une zone agricole située en zone inondable (constructions d'activité agricole au Vieux Bourg)
- **Ap**, correspondant à des zones agricoles présentant un intérêt paysager (vues sur la Charente et paysages d'entrée d'agglomération)

Zone N : zone naturelle qui comprend 3 secteurs particuliers :

- **Np** : secteur naturel à préserver principalement pour sa valeur paysagère et écologique (rives de la Charente, valons et bois)
- **Nh** : secteur constructible de taille et de capacité d'accueil limitées, qui correspond à certains villages devant peu évoluer (La Rétorie, La Jarry, Les Deaux, Chez Tessier, Chez Judet, Rochefollet)
- **Nr** : secteur urbanisé où toute création de nouveau logement est interdite compte tenu de la proximité d'activités nuisantes (installation agricole classée et/ou scierie).

Zone Ni : secteur inondable.

Chemins ruraux

Notre commune possède une trentaine de kilomètres de chemins ruraux ouverts à l'usage du public et régulièrement entretenus par les employés communaux.

Ces chemins ont une importance particulière pour les agriculteurs, les propriétaires riverains ou les promeneurs.

Par la fréquence des litiges entre utilisateurs auxquels nous avons à faire face, il nous semble utile de rappeler à chacun quel est le régime juridique des chemins ruraux.

La définition qu'en donne le code rural (article L.161-1) est la suivante : **Les chemins ruraux sont des chemins appartenant à la commune, affectés à l'usage du public (...)**

Il est à noter que le Code rural confie au Maire des pouvoirs de police spéciale (article L.161-6) pour assurer l'ordre, la sécurité sur les chemins ruraux ainsi que leur conservation.

En raison de la qualité et de l'utilité des chemins ruraux que nous considérons faire partie du patrimoine communal, nous continuerons à veiller à ce que chaque usager puisse les utiliser dans les meilleures conditions.

Code de la route

Voici un extrait du code Rousseau

	<p>Ligne jaune continue et/ou panneau = impossible de s'arrêter, même pour déposer un passager...</p>
	<p>Installations pour handicapés physiques.</p>

Il nous a semblé important pour améliorer la sécurité des élèves se rendant à l'école, d'installer ce type de signalisation devant la salle municipale pour éviter les stationnements gênants, pour réserver une place aux handicapés et pour permettre un accès éventuel des véhicules de secours à l'intérieur de l'école.

Si nous prenons le temps d'effectuer ce rappel au moment de la rentrée des classes, c'est que nous constatons que certains, sans doute plus pressés, ont oublié que les règles du code de la route s'appliquent aussi devant l'école.

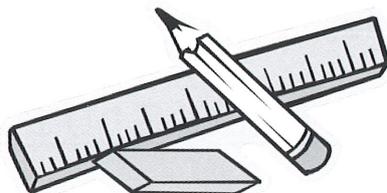
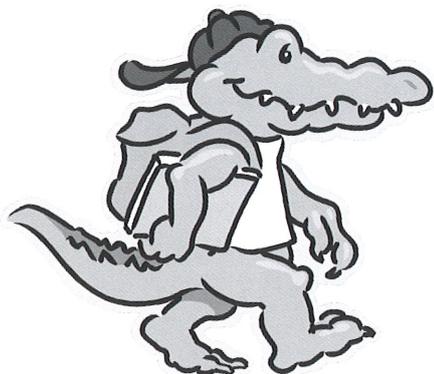
Les enfants qui la fréquentent seront un jour eux aussi des automobilistes

Avis de recherche : La Municipalité déplore le vol du range vélos installé devant la bibliothèque

Petite annonce : Une entreprise va commencer bientôt des travaux de terrassement importants pour la pose d'une canalisation devant alimenter le château d'eau de Saint Vaize. Les personnes désireuses de récupérer du remblais peuvent prendre contact avec M. Marchais, adjoint à la voirie.

CCAS

AIDE AUX DEVOIRS



Comme chaque année, le CCAS a décidé de reconduire l'aide aux devoirs au service des collégiens de notre commune.

Les étudiants bussacais, actuellement en Terminale (ou plus) intéressés pour assurer l'encadrement, voudront bien prendre contact en Mairie pour plus d'informations.

Un courrier va être personnellement adressé aux parents des collégiens d'Agrippa d'Aubigné. Si votre enfant n'est pas dans ce collège et que vous souhaitez être informé, faites vous connaître en Mairie.



VOYAGES SCOLAIRES

Nous vous rappelons que le CCAS peut vous aider à financer le coût d'un voyage scolaire pour votre enfant, en fonction de vos ressources bien sûr. N'hésitez pas à en demander les conditions en mairie.

REPAS DES AINES

Comme tous les ans, il aura lieu le 11 novembre. Les inscriptions parviendront bientôt dans les boîtes aux lettres de tous les bussacais de plus de 60 ans. Devant le succès rencontré par cette manifestation, nous demandons comme l'an passé, aux personnes qui souhaitent inviter, à titre payant, quelqu'un à leur table pour leur tenir compagnie, de limiter cette invitation à 1 ou 2 personnes. Il ne s'agit pas d'un repas dansant ouvert à tous, mais bel et bien d'une journée qui permet à nos concitoyens retraités de se rassembler (avec une possibilité d'accompagnement).

NOEL SOLIDAIRE

Le spectacle de cirque consacré au Noël solidaire aura lieu cette année le 3 décembre à 21h. Les personnes à revenus modestes ayant des enfants de moins de 14 ans voudront bien se faire connaître en mairie, avec leur avis de non imposition, pour une éventuelle attribution de places gratuites.



Nouvelles de l'école...

CONSEIL D'ECOLE DU 20 JUIN 2006

Présents :

M. Christophe DOURTHE, Mme Danièle PUBERT, Mme Cécile SOUAN, M. Régis AUBIN, Mme Nathalie FERRER, M. Patrick FERRER, Mme Christel GUYON, Mme Claude THIBAUT, Mme Marie-Agnès MOREAU, M. Henri GAUCHER, M. Renaud LAYE, Mme Julie REIGNE-SOUESME, Mme Sandrine ROUMILHAC, Mme Catherine ROY, Mme Laetitia BRUNETEAU, Mme Caroline MAIGE, Mme Christiane AUDOUX.

Excusés :

Mme RIPOCHE, M. Laurent BERNAZEAU, Mme Anne-Laure SAULNIER

Les effectifs de rentrée :

- PS/MS : 24 élèves (16 PS + 8 MS)
- MS/GS : 24 élèves (12 MS + 12 GS)
- CP/CE1 : 27 élèves (15 CP + 12 CE1)
- CE1/CE2 : 27 élèves (6 CE1 + 21 CE2)
- CM1/CM2 : 24 élèves : (10 CM1 + 14 CM2)

Total : 126 élèves

La répartition dans les classes se fera par tirage au sort (sauf frère / sœur...).

Le mouvement du personnel :

Mme Gaëtane POBEL assurera la fonction de directrice et sera l'enseignante de la classe de MS/ GS. M. Régis AUBIN prendra en charge la classe de CP/CE1. Un EVS (éducateur de vie scolaire) sera aussi accueilli dès le mois de septembre. Cette personne apportera une aide administrative et informatique à la directrice. Elle pourra aussi aider l'équipe enseignante. Elle n'a cependant pas pour fonction d'assurer une fonction pédagogique auprès des élèves. Elle pourra par exemple surveiller un groupe d'enfants pendant que l'enseignant effectue un travail auprès des élèves en difficultés.

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté :

Une alerte incendie a eu lieu le jeudi 15 juin dernier pendant la sieste. Personne n'était prévenu. Les enfants ont mis 2 minutes 30 pour se rendre sous le préau. Les plus petits n'ont pas eu peur puisque deux exercices du même type ont déjà eu lieu depuis septembre.

La circulaire sur l'apprentissage de la lecture :

M. l'Inspecteur d'Académie a souhaité qu'une brève information soit faite sur la circulaire du 3 janvier 2006 et que les quelques modifications des programmes soient arrêtées le 24 mars 2006. Il est noté que cette information ne sert pas à justifier mais à informer. Cette circulaire souligne l'importance d'assurer l'explication de la dualité de l'enseignement de la lecture au cycle 2 : maîtrise du code et compréhension. Elle évoque aussi l'exigence de conjuguer lecture et écriture. Une attention particulière est donnée au travail commencé en maternelle et sur la nécessité de poursuivre le travail au CE1.

L'avenant au projet d'école :

L'équipe pédagogique est en train d'élaborer un premier bilan du projet d'école. Il s'agit de mettre à jour les outils ou de les remanier. Ce travail permet une première analyse du travail effectué sur l'année et d'apporter des modifications pour l'avenir. Une présentation de l'avenant sera faite lors du conseil d'école de la rentrée.

La cantine :

Le personnel de surveillance rencontre des difficultés avec certains enfants. Ce moment reste bruyant et fatigant. La mairie, qui est venue plusieurs fois, constate qu'il manque du personnel notamment pour aider les petits à manger. Une demande a été faite à la Communauté de Communes. Un spécialiste de l'aménagement des cantines va également venir constater les travaux utiles à effectuer (insonorisation...).

Les manifestations en lien avec le projet d'école :

En lien avec le projet d'école, des intervenants sont venus dans les classes de cycle 3 (accro sport, fabrication d'instruments de musique, chant chorale, improvisation théâtrale...). Ces interventions ont été pédagogiquement très intéressantes pour les élèves.

Les élèves de CP/CE1 ont offert un spectacle musical (Okilélé) au Gallia le 06 juin dernier. Toute l'école était présente. Ce projet a été très riche puisque les enfants se sont impliqués dès septembre pour que le spectacle soit de qualité ce qui a développé chez eux de vraies compétences dans le domaine du «vivre ensemble».

Les autres informations :

- le golf à FONTCOUVERTE : Les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont bénéficié toute l'année d'un kit pour s'entraîner à la pratique du golf. Ils ont pu mettre à profit leur travail en effectuant une sortie au golf le 20 juin dernier. L'expérience sera reconduite l'année prochaine.

- deux sorties «prévention routière» ont été proposées à la classe de CM1/CM2. Un concours a permis à deux élèves d'être récompensés (un est arrivé premier de la circonscription, un autre 11^{ème}).

- la classe de CM1/CM2 a accueilli une intervenante australienne toute l'année. L'année prochaine M. FERRER assurera ces heures d'enseignement.

- la kermesse et le spectacle ont été un vrai succès. Toute l'équipe pédagogique remercie l'ensemble des enfants pour leur participation mais aussi tous les adultes impliqués (la mairie, les parents d'élèves, les ATSEM, et notamment le «fer à cheval» pour sa venue avec des poneys...). Le bénéfice financier de cette journée est d'environ 700 euros, il y aura peu de dépenses l'année prochaine puisqu'il reste de nombreux lots à proposer.

Les travaux de l'été :

- la cour de la maternelle n'est pas assez ombragée, la mairie réfléchit à la plantation d'arbres dans la pelouse.

- le bac à sable du primaire s'effondre. Une barrière de sécurité a été installée, les travaux de réparation seront effectués pendant l'été.

-les cailloux qui entourent les jeux de la maternelle vont être remplacés par un sol amortisseur en mousse, ce qui assurera plus de sécurité.

Sécurité autour de l'école :

M. le Maire rappelle qu'il y a deux parkings à l'approche de l'école avec un passage protégé. Des panneaux «attention école» sont en prévision le long de la départementale.

Une kermesse et un spectacle de fin d'année réussis :



En plus des attractions habituelles, un parcours de foot et une promenade en poneys ont animé la kermesse annuelle de l'école.

La foule nombreuse des parents, grands parents et amis s'est pressée aux portes de la salle municipale pour assister au spectacle de fin d'année.



La chorale des PS et MS a retracé l'année scolaire avec des jeux de mains, imitée par les GS avec des comptines .



La classe des CP /CE1 nous a fait goûter à une partie de leur spectacle joué au Gallia : Okilélé. Elle a fini par un feu d'artifice de rubans multicolores

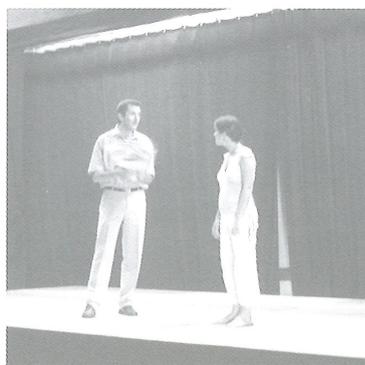


Les CE1 /CE2 nous ont conté « La Poulette qui s'appelait Trompette » rythmée par des instruments de leur fabrication



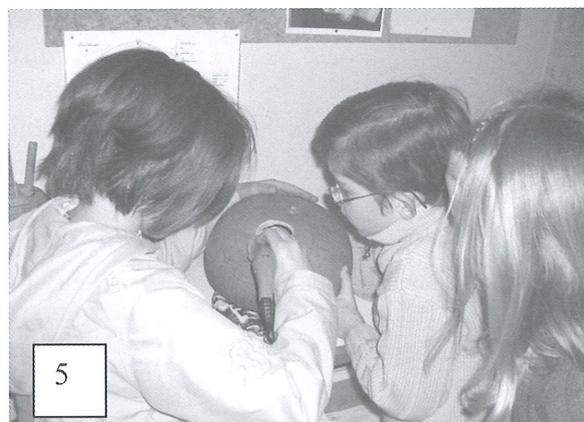
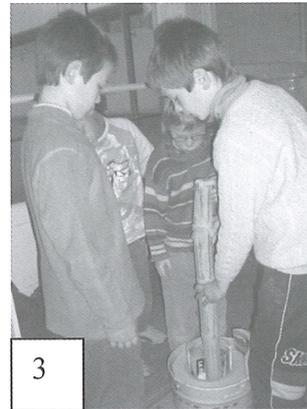
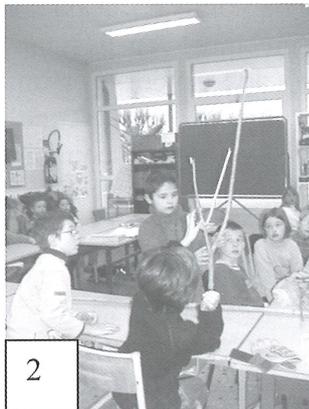
« Drôle de cirque » joué par les CM1 /CM2

Au revoir Madame la Directrice !!



Les secrets de création :

Dans le Bussac Info n°93, les CE2 demandaient des matériaux pour la fabrication d'instruments de musique. Les voici à l'œuvre :



- 1 : Préparation du bâton de pluie
- 2 : Présentation du Lala
- 3 : Vernissage du Didjéridoo
- 4 : Fabrication du Lala
- 5 : Pyrogravure du Togo

La recette de Liliane



Tian d'été pour 6 personnes:

- Dans un plat, disposer une couche de pommes de terre crues en lamelles puis des courgettes.
- Etaler du gruyère râpé et recommencer l'opération ; Terminer par une couche de tomates.
- Dans un saladier, battre 6 œufs, y ajouter un pot de crème fraîche (25 cl), de la noix de muscade râpée, du sel (modérément), du poivre et des herbes de Provence et verser la préparation sur les légumes
- - Cuire au four TH 180° (ou 6) pendant 40 minutes

Une année en maternelle à travers des jeux de doigts et de mains :

Vendredi 16 juin, se déroulait le spectacle de fin d'année de l'école. A cette occasion, la classe de PS et MS a présenté 12 jeux de doigts retraçant son année scolaire : de « L'école » appris à l'occasion de la rentrée de septembre, en passant par *Halloween*, *l'hiver*, *Noël*, *le printemps*... jusqu'à « *Mes p'tits pieds* » appris pour les grandes vacances.

Pour illustrer chaque jeu de doigts, les enfants de moyenne section ont réalisé des décors en forme de mains qui sont désormais exposés dans le couloir de l'école afin d'être admirés de tous...

*Mes p'tits pieds*

En juillet

Mes p'tits pieds partent en vacances

Et mes p'tits doigts

Vont les accompagner

Le plus gros, le plus costaud

Va faire des châteaux

Le pointu avec son époussette

Ira à la pêche aux crevettes

Le plus grand, lui

Préfère faire du cerf-volant

Le plus beau va jouer dans l'eau

Et le plus petit, qui est le plus sage

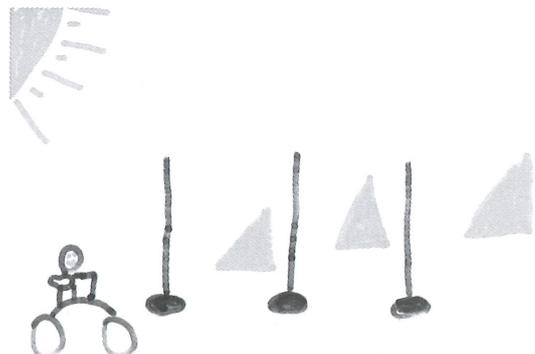
Va ramasser des coquillages

En juillet, vive l'été

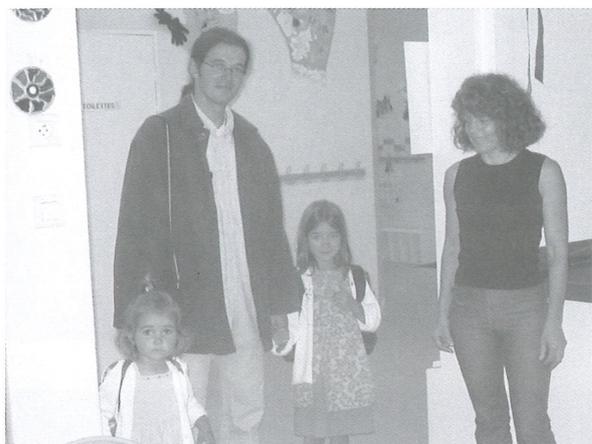
Mes p'tits mains vont bien s'amuser

Activité « Vélo » pour la classe de MS et GS

Durant les derniers jours de l'année scolaire, les enfants ont profité de jeux de parcours mis en place avec le matériel de l'école. Mardi 4 juillet, Thierry Guéraud a organisé ces jeux avec les GS, sur des VTT cette fois ci. Au programme : slalomer entre les plots, toucher un plot d'une main sans mettre pied à terre, pédaler sans sortir du terrain et sans mettre pied à terre. Quelques illustrations de la cour ainsi aménagée :



Petit zoom sur la rentrée des classes 2006 à Bussac.....

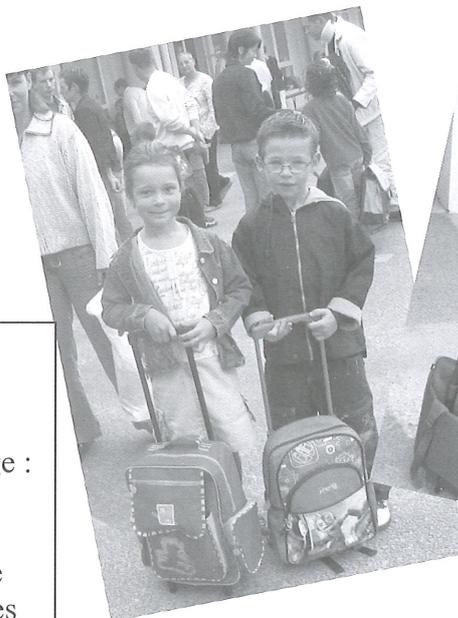


Pour les plus matinaux, arrivée à la garderie..dans la bonne humeur !! Sylvie reprend du service....avec le sourire !

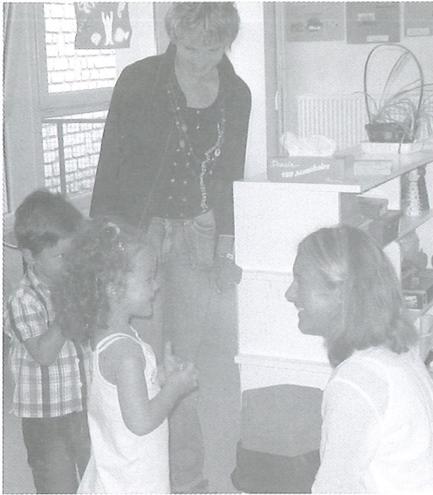


Chouette, on retrouve les copains !

Cette année les sacs d'école à roulettes font fureur ! Avantage : le dos moins sollicité
Inconvénient : le bruit des roulettes



Et puis il y a ceux qui sont impatients , et qui veulent être les premiers à entrer en classe... pour peut-être choisir leur place ?....
Fenêtre ?
Radiateur ?
1^{er} rang ?
Je pense que cela doit raviver des souvenirs à beaucoup d'entre nous...Chacun se reconnaîtra...



Petite section :
On arrive avec
le sourire, bise
et présentation
de la maîtresse



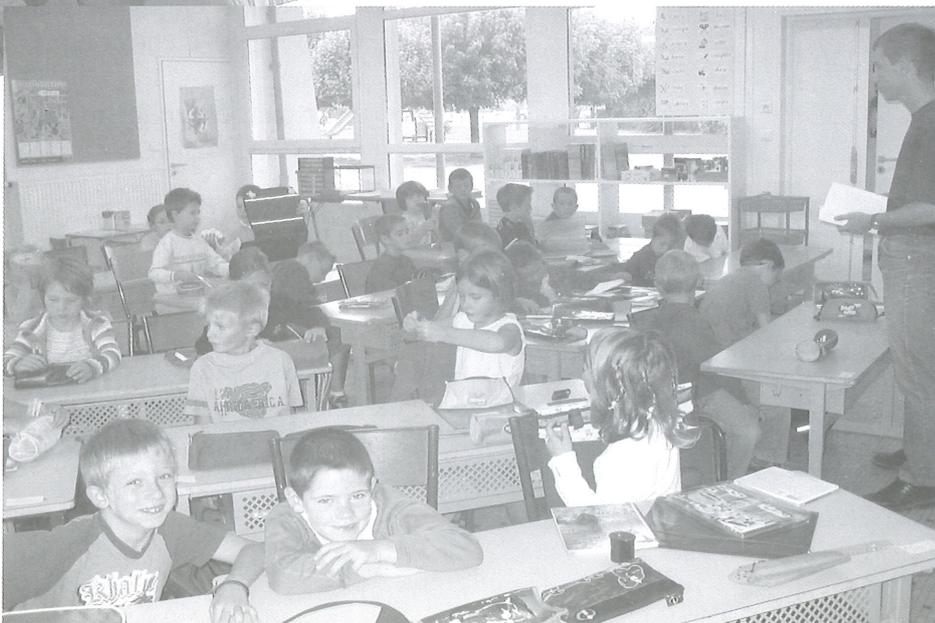
Là, c'est LE
drame de la
rentrée...le
cordon vient de
se couper !!



A droite table des filles avec les perles, à gauche table
des garçons avec les légos,...on ne se refait pas !!!

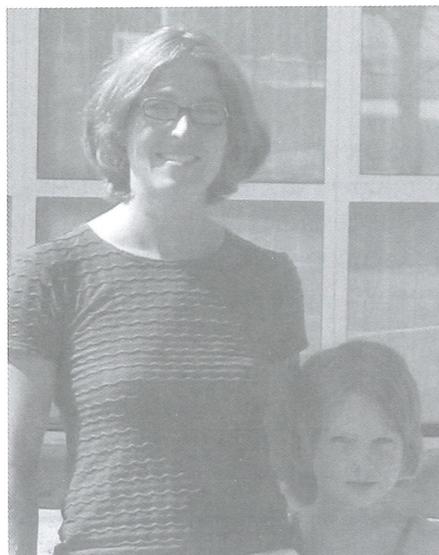


Grande section
On fait connaissance
avec la nouvelle
maîtresse..qui est
aussi la directrice !
Et les copines
se retrouvent



Le CP
Ca y est, on est des
grands !!
Quel plaisir de
déballer ces
fournitures scolaires
toutes neuves !!!

Une nouvelle directrice à l'école.



Madame POBEL est de retour à l'école de Bussac, après avoir déjà passé 2 ans dans l'école, d'abord en CM2, puis en CP-CE1.

Lors de ce passage, elle intervenait pour compléter le service de Madame GANTHY.

Aujourd'hui, elle assure la direction de l'école, en ayant en charge la classe de moyenne et grande section maternelle.

Elle a acquis une solide expérience au cours de l'année scolaire 2005-2006 en assurant la direction d'une école de 8 classes à Sassenage en Isère.

Elle est très heureuse de retrouver un environnement connu, et nous lui souhaitons une excellente année auprès des enfants et des parents Bussacais.

Une autre nouvelle tête a également fait son apparition à l'école, il s'agit de Monsieur Julien BOCENNO Il est employé par l'Education Nationale avec le titre d' EVS (emploi vie scolaire), sa mission est d'apporter une aide dans les différentes tâches administratives.

Son contrat, d'une durée de 10 mois, se terminera le 30 juin prochain.

Nous lui souhaitons toutefois d'acquérir une expérience intéressante pour accéder par la suite à un emploi stable.



La rentrée c'est aussi....manger à la cantine !!

Liliane, Sylvie et Corinne ont repris elles aussi le chemin de l'école....



1^{er} service
 Pour la petite section, la cantine est une découverte !!!
 « Super, on me coupe la viande comme à la maison.... »

Foyer Rural

Le mot du président

C'est avec plaisir que je reprends contact avec vous après un été bien rempli.

Si la période des vacances est pour la plupart d'entre nous un moment de repos, elle a été pour le Foyer Rural l'occasion d'animations diverses et nouvelles pour certaines.

Les activités habituelles étant en sommeil, c'est d'abord une randonnée VTT qui, le 9 juillet a rassemblé sur 3 circuits différents une bonne centaine de coureurs. Cette manifestation en est à sa deuxième édition, et devrait être reconduite l'année prochaine.

Le 22 juillet nous participions au rallye de Saintonge, en installant des buvettes à proximité du circuit. Un orage matinal nous a fait craindre une journée difficile, mais tout s'est bien passé.

Le 19 Août la section football nous gratifiait d'une rencontre de foot féminin qui opposait l'équipe de Soyaux à celle de la Roche sur Yon (toutes deux en nationale 1)

Je remercie les agents communaux qui ont œuvré pour que la pelouse soit au niveau de ces deux équipes, avec la participation journalière des arroseurs du club de football.

Le 27 Août la même section football organisait une course pédestre de 5 et 10 kms qui prenait les chemins des Chaumes, Beauchail, Charmeneuil, Montvollant, les Guilloteaux, la fontaine pour une arrivée à proximité des commerces de Bussac.

Peu de spectateurs mais pour une première, l'ambiance y était.

Mais la rentrée est là, et tous les adhérents et les personnes intéressées par une activité ont rendez vous le 21 septembre à 19 heures pour l'Assemblée générale du Foyer Rural

Cette AG sera précédée d'une AG extraordinaire pour modification de statuts à 18h30.

Pour rappel, les cotisations Foyer Rural et les licences doivent être prises dans les sections dès le mois de septembre et ce jusqu'à fin octobre.

La carte du FR est obligatoire pour toutes les activités, elle coûte 20 € pour les adultes et 10€ pour les moins de 16 ans. Elle vous donne accès à toutes les activités (hors licence)

Le Président

Rendez vous prévus

21 septembre : Assemblée Générale du Foyer

Vacances de la Toussaint : animations vacances (pour les 7 à 13ans)

9 décembre 20h30 : soirée lecture « on n'a qu'un chemin celui de l'enfance »

16 décembre : arbre de Noël offert par le Foyer Rural aux enfants de Bussac scolarisés en primaire et maternelle.

D'autres activités vous seront proposées par les sections. Ces animations sont toujours organisées et gérées par les bénévoles du Foyer Rural et votre participation est leur récompense.

Section gymnastique volontaire



ASSEMBLEE GENERALE DU 23/06/2006 à 18 H 30

1/LES COURS : saison 2005/2006

- Deux cours de GV par semaine ont été assurés par nos deux animatrices : Janine COSTE et Sylvie GAQUERE.

Les horaires sont les suivants : le mardi et le vendredi de 18 h 45 à 19 h 45

Nous avons toujours une très bonne fréquentation des cours. Environ 25/30 personnes par cours. Un peu moins en période d'hiver.

Comme chaque année il a été demandé, par mesure d'hygiène, d'utiliser des chaussures de sport dont l'usage doit être réservé pour la salle (cette année cette demande a été relativement bien respectée) et également un drap de bain (ou autre) à poser sur les tapis de sol.

Il a également été demandé cette année, à tous les adhérents, de respecter les périodes d'inscriptions, à savoir de septembre à fin octobre. Nous demandons encore cette année d'être beaucoup plus vigilants sur ces périodes. Aussi, nous serons contraints de prendre l'inscription avec le chèque et le certificat médical. Beaucoup trop de laxisme à ce sujet, c'est pourtant très important pour le club et notamment pour les profs de Gym. Il est conseillé pendant les congés de faire faire ce certificat médical.

- Un cours de STEP par semaine assuré par Sylvie GAQUERE. Les horaires sont de 19h00 à 20h00. Très bonne fréquentation également, notamment des licenciés de communes voisines. Des cours de Step de plus en plus intensifs. L'année prochaine les cours de step s'arrêteront fin mai. En effet, nous avons constaté que les cours étaient moins fréquentés au mois de mai, moins de 10 personnes. Sûrement à cause de la chaleur.

En ce qui concerne les cours de gym et de step, il sera demandé l'année prochaine de respecter les horaires. Les cours de gym commencent à 18 h 45, et les cours de step à 19 h 00. Ce qui veut dire qu'il faut arriver au moins ¼ h avant. Ceci afin d'éviter de terminer les cours trop tard. Une fois encore le respect des autres est important. Et nous rappelons que l'échauffement est obligatoire.

- Une marche le lundi de 13 h 45 à 16 h 30 environ.

A partir du mois mai/juin selon les températures les marches se font le lundi matin. 45 sorties ont eu lieu cette année. Moyenne 10 km.

Les parcours sont établis par Robert Orge et Janine COSTE.

Bonne fréquentation par tous les temps. Environ 90 marcheurs inscrits sur 2006. 1 980 personnes environ à gérer sur trois trimestres.

L'année prochaine, il sera demandé à tous les marcheurs d'être plus prudents. Il y aura donc trois groupes. Une personne responsable par groupe qui portera un dossard. Il a été proposé par Janine Coste de faire une formation en commun pour apprendre à lire un plan (trop de personnes partent tête baissée sans savoir lire le plan). Les chefs de groupes auront pour mission de faire respecter les règles, telles que marcher sur le bas côté de la route, être bien chaussé, attendre le groupe, traverser ensemble. Chaque groupe ne doit pas s'étaler sur plus de 100 m. Nous ne pouvons pas nous permettre de passer outre la sécurité lorsque l'on emmène un groupe de 80 personnes. Nous demandons donc à chacun d'être plus vigilant là-dessus.

Plusieurs sorties ont été organisées en journée complète :

Le 09 octobre 2005 : La Forêt de la Coubre. Sortie accompagnée par un garde forestier.

Le 26 mars 2006 : Montliou La Garde.

Le 25 juin 2006 : Forêt de Mervens.

Toutes ces marches se déroulent dans la bonne humeur et au rythme de chacun.



- Dimanche 21 Mai : Marche annuelle de la section GV, 70 participants au départ de Fenioux pour une randonnée de 10 Km et de 14 Km pour les plus courageux en empruntant en partie une section du chemin de Compostelle ; dans les sentiers boisés et herbeux de la campagne saintongeaise. 3 ravitaillements de qualité, assurés par Roland MONGET. Apéritif offert par la section GV et pique-nique au pied de la lanterne des Morts de Fenioux, dont l'histoire nous fut commenté par Robert ORGE de manière très ludique. Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle randonnée.

- Sorties annuelle de la section marche : Le Gard à Mejanne le Clap du 10 au 17 juin : 46 randonneurs ont fait le déplacement dans ce pays caillouteux où pousse la garrigue avec ses arbousiers, ses buis et ses bouquets de thym. Logement dans un village VAL très agréable dans des pavillons fort bien aménagés. Les matinées étaient consacrées à la découverte des sentiers de la région, parfois très escarpés, ascensions sportives de quelques pics d'où la vue sur les sites environnants était magnifique. Les après-midi, sorties en excursion pour visiter Uzès ou les petits villages accrochés aux flancs de collines rocailleuses : Lussan, Cornillon ou encore la vallée Nord de la Cèze, la vallée Sud de la Cèze, la Chartreuse de Valborne, la cascade du Sautadet, Goudargues la Venise Gardoise. Les soirées étaient occupées avec le traditionnel apéritif au cours duquel on commentait les événements de la journée et où Robert nous donnait les informations pour le lendemain. Merci Robert, cette année tu as su, comme d'habitude, nous emmener dans une région pittoresque et nous faire découvrir des paysages et des traditions de France.

- Sortie trimestrielle du 25 Juin : La Forêt de Mervant - 36 participants.

Randonnée autour du lac du barrage de la Mère, le Château de la Citardière, le Pont du Déluge, les Rochers et le Pont du Diet. Sentiers dans les sous-bois qui, par leurs difficultés, rappelaient à certains les escalades du Gard. L'après-midi visite de Vouvant, un des plus beaux villages de France. Belle promenade. Sortie agréable.



Les pionniers de la marche annuelle de la mi mai et ceux qui sont avec nous depuis 1993.

Les marches reprendront le lundi 4 septembre 2006 à 9 h 00 : voir tableau ci-dessous.

Les cours de gym reprendront le mardi 5 septembre 2006

Les cours de Step reprendront le mercredi 06 septembre 2006.

Pour l'année prochaine la section se renseigne pour faire venir une fois par trimestre un professionnel, comme par exemple un prof de yoga, un prof de danse etc. Une sorte d'initiation. Ceci afin de permettre aux adhérents de découvrir d'autres activités et de faire évoluer la section. Nous sommes actuellement en recherche de professionnels et nous espérons que cette initiative pourra aboutir.

2/ LES REUNIONS :

Après l'assemblée générale de 2005, le bureau de la section a participé à 5 réunions.

1^{ère} réunion du 30 août 2005. Election du bureau pour la saison 2005/2006. Ont été élus :

Présidente : Annick JOURDAIN

Trésorière : Valérie GAUDIN

Secrétaire : Stéphanie LE SAOÛT

Trésorière adjointe : Catherine DELSAUX

Secrétaire adjointe : Catherine ROY

Démission de Nathalie MONGET, en qualité de trésorière.

Membres actifs : Jean-paul LAJOIE, Carole ESVERTIT, Nicole CHABOT.

2 animatrices diplômées possédant chacune une carte professionnelle d'éducateur sportif qui sont : Janine et Sylvie. Les autres rencontres ont permis de préparer :

- Le prévisionnel de dépenses : matériel, stage animatrice, manifestations.
- L'organisation du planning des marches
- Le repas fruits de mer
- Bilan des cartes du foyer rural et des licences
- La randonnée pédestre
- L'assemblée générale
- L'élaboration du prochain budget prévisionnel



3/ LES ACTIVITES :

SAMEDI 15 OCTOBRE 2005 :

Le Repas Fruits de Mer 141 personnes + 37 repas pour l'anniversaire de Serge LABBE.

Comme à son habitude, cette soirée a connu un grand succès, elle s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Chacun a pu apprécier la qualité des produits dégustés.

Merci à notre fournisseur habituel, à toutes celles et ceux qui ont participé à la préparation et au déroulement de cette soirée. Votre aide est si précieuse.

Prochain repas fruits de mer : samedi 14 octobre 2006.

4/ CONCLUSION :

Bonne année encore. La fréquentation de la gym est toujours aussi importante.

Pour l'année 2006/2007, nous vous demandons d'être plus vigilantes au niveau de vos inscriptions. En effet, il faut impérativement qu'elles soient faites dans les temps et accompagnées de tous les documents demandés. Message à faire suivre aux absents ce soir, et surtout le respect des horaires.

Nous remercions très chaleureusement, nos deux animatrices, Sylvie et Janine, pour tous les cours effectués.

Elles sont toujours d'excellente humeur, dynamiques et motivées. Jamais d'absence, elles se complètent bien toutes les deux.

Il devient urgent de trouver des animateurs ou animatrices.

Merci à Robert ORGE pour l'organisation des marches et du voyage.

Merci à Rolland et Yvette MONGET pour les ravitaillements et tous les services que vous nous rendez.

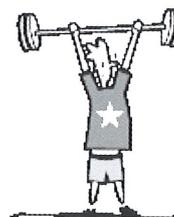


Merci à tous les adhérents. Sans eux, la section ne serait pas ce qu'elle est.

TABLEAU DES MARCHES

Période : septembre à décembre 2006			
JOURS	HEURES	LIEUX RV	RANDONNEES
Lundi 18 Sept	9h00	Parking Du Pont Du Bruant - Dpale 18	Au Fil Du Bruant
Lundi 25 Sept	9h00	Taillebourg - Parking Château	Les Renfermis De La Charente
Lundi 02 Oct	14h00	Chérac - Mairie	Les 3 Combes Et Le La Misère
Lundi 09 Oct	14h00	Burie - Mairie	Les 7 Fontaines Sud
<i>Lundi 16 Oct</i>	14h00	<i>Bussac – Place Oron La Ville</i>	<i>L'abbaye Et Charmeneuil</i>
Lundi 23 Oct	14h00	St Hilaire - Salle Des Fêtes	La Table Du Roi
Lundi 30 Oct	14h00	Crazannes - Musée De La Pierre	Les 3 Chateaux
Lundi 06 Nov	14h00	St Vaize - Ecole	La Coquerie
Lundi 13 Nov	14h00	Burie - Mairie	Fondouce
Lundi 20 Nov	14h00	Ecoyeux - Ecole	Bois De Julliant De Rolland
Lundi 27 Nov	14h00	St Savinien - Les Bertons	Les Ferrieres
Lundi 04 Déc	14h00	Le Douhet - Le Gros Roc	Chez Siquet
<i>Lundi 11 Déc</i>	14h00	<i>St Laurent De Cognac - Salle Des Fêtes</i>	<i>Le Coteau Des Bergers</i>
Lundi 18 Déc	14h00	Le Douhet - Château	Les 2 Acqueducs

SECTION REMISE EN FORME



Reprise des activités : lundi 4 septembre 2006

Jours et heures d'ouverture de la salle de musculation : lundi, mercredi et vendredi de 18h00 à 19h45

Prix de la cotisation annuelle : 20 euros pour les résidents bussacais
45 euros pour les autres adhérents

☞ Une cotisation unique vous permet d'accéder à l'ensemble des activités offertes par le Foyer Rural.

La salle de musculation bien équipée est située au rez de chaussée du Foyer Rural .
Libre utilisation du matériel par les adhérents. Nous ne disposons pas d'éducateur sportif spécialisé mais des conseils avisés prodigués par des adeptes assidus de la discipline, vous accompagneront dans votre démarche sportive. Ambiance conviviale . Venez nombreux.

Membres du bureau de la section :

Présidente : Mme PLANET Françoise

Trésorier : M. PLANET Régis

Secrétaire : Mme DUBOIS Pascaline



SECTION JUMELAGE

COMITE DE JUMELAGE BUSSAC – ORON LA VILLE

Le comité de jumelage est heureux de vous faire part des dates des prochaines activités pour l'année 2007 :

04 février 2007 : loto

31 mars 2007 : soirée antillaise

03 juin 2007 : brocante.

L'an prochain, nous recevons à notre tour nos amis Oronais. Les dates ne sont pas encore figées mais ce sera certainement la semaine du 14.07.2007. Nous vous donnerons des informations complémentaires dans le prochain Bussac Info ou par note dans vos boîtes aux lettres.

Nous vous rappelons que cette semaine de jumelage est ouverte à tous, aussi bien pour participer aux diverses manifestations que pour recevoir.

Pour toute information, n'hésitez pas à vous adresser à Jocelyne LAJOIE au 05.46.74.29.02 ou à la mairie.

Nous sommes très heureux de savoir que la correspondance scolaire entre les deux communes jumelées Bussac/Oron-la-Ville a bien fonctionné l'année passée et nous souhaitons qu'elle se poursuive dès la nouvelle rentrée scolaire.

Le comité .



Rassurez-vous, il n'y a pas que du travail lorsque l'on est bénévole,
Les plaisirs sont aussi très nombreux et les fous rires fusent souvent...

ACCA CHASSE

En passant sur la route «des Deux» vous aurez le plaisir d'admirer une prairie fleurie, située en face «des Judets». Ce travail a été réalisé par Monsieur Yves DANIAUD en partenariat avec la Fédération des Chasseurs et l'Association Communale de Chasse. Les promeneurs s'arrêtent pour photographier zinnias, cosmos et centaurées mais bien des personnes s'interrogent sur l'utilité première de cette culture.

En plus de faire une fleur à la nature et d'embellir le paysage, ce couvert est également favorable à la faune (faisans, perdrix, lièvres...), intéressant les abeilles et autres insectes.

Aujourd'hui, l'agriculture dans son ensemble prend davantage en considération les fonctions environnementales et sociales. Espérons que cette note de couleurs sera respectée pour que nous puissions en profiter jusqu'aux premières gelées.



La chasse est ouverte à partir du 10 septembre le mercredi et le dimanche.

Puis à partir du 01 novembre ouverture tous les jours

Ces dates ne tiennent pas compte des jours des battues.

Pour plus de renseignements, voir arrêté en mairie.

